



## **ORDRE DU JOUR de la REUNION du 20 juin 2024**

### **Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins CDOM 42**

**8 rue de l'Artisanat, 42270 Saint-Priest en Jarez**

**De 18 h à 20 h**

#### **1. Saisine Terre d'éthique par un médecin coordonnateur d'un EHPAD**

- Quelles sont les modalités de protection vis-à-vis des personnes fragiles réalisant des attouchements sexuels ?
  - Sédation chimique seule ?
  - Contention physique associé ? Sous quelles modalités ?
  - Changement d'établissement, mais risque présent sur un autre établissement ?
  - Retour à domicile d'un patient qui n'est pas autonome et non entouré ?
  
- Quelles sont les modalités de protection vis-à-vis du patient dément réalisant ses attouchements ? Risque de représailles des familles de victimes. Avons-nous bien fait de demander la mise sous protection chez ce patient fragile contre l'avis de sa famille ?
  
- Plus globalement où est la place de ces patients nécessitant des soins du fait de leur démence mais à risque pour les autres résidents ? Et dans le cas où une indication est posé (Unité d'Hébergement renforcé (UHR) Unité Cognitivo-Comportementale (UCC) que faire en attendant une place : Maintien en EHPAD ? Transfert aux urgences ligoté au lit ?

#### **2. Partage des informations : jusqu'où ?**

Constitution d'un groupe de réflexion avec

- Membres de Terre d'éthique : Marie Noëlle VARLET, Laurent GERGELE, Barbara MTEIRECK, Céline LECLERC-TRAUTWETTER, Blandine MARCELLIN, Christophe MICHARD
- Membres de la commission ville-hôpital du CDOM 42 : Quentin VASSELON

#### **3. Date et thème de notre prochaine rencontre**

Proposition de créer un document de « Saisine » pour uniformiser les demandes à Terre d'éthique et de le mettre sur le site internet